

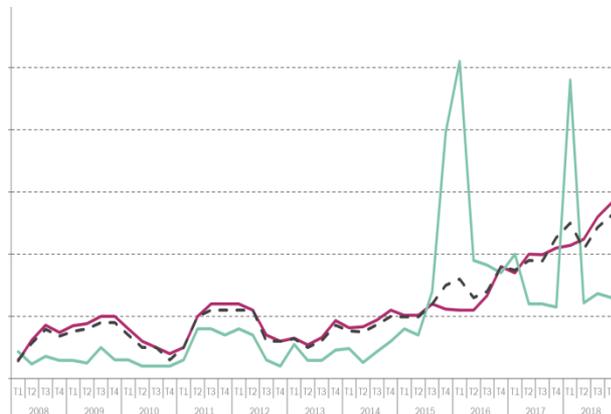


Campagne « Energie moins chère ensemble »

mars 2019

Marché de l'électricité : une dynamique enclenchée mais à intensifier

- Sur 32 millions de ménages, 7 millions (soit 22%) ont quitté le TRV pour les tarifs de marché (12% en mars 2016)
- Une multiplication des fournisseurs alternatifs:
Alors qu'il existait 11 fournisseurs alternatifs en 2016, on en dénombre aujourd'hui près de 30
- Un taux de changement de fournisseur qui a progressé
Depuis l'ouverture à la concurrence le taux de changement de fournisseurs progresse (autour des 3%, contre 1% en 2016) même reste faible (proche de la banque)



Marché de l'électricité :

une concurrence profitable aux consommateurs est encore possible et attendue

Un baisse des prix sur les marchés de gros qui ouvre l'opportunité de concurrencer le TRV

- Après une forte remontée, les prix de gros entament une décrue et pourraient atteindre un niveau inférieur au prix de l'ARENH (42 €/Mwh) qui devraient favoriser la concurrence des fournisseurs alternatifs.

Dans un contexte d'augmentation du TRV

- Depuis 2008, le TRV a augmenté de 41%.
- **Augmentation prochaine de 5,9%**

L'appel des consommateurs à une reconduction

- De nombreux consommateurs avaient réclamé une campagne en 2018
- Les offres 2 ans arrivent à échéance en octobre prochain

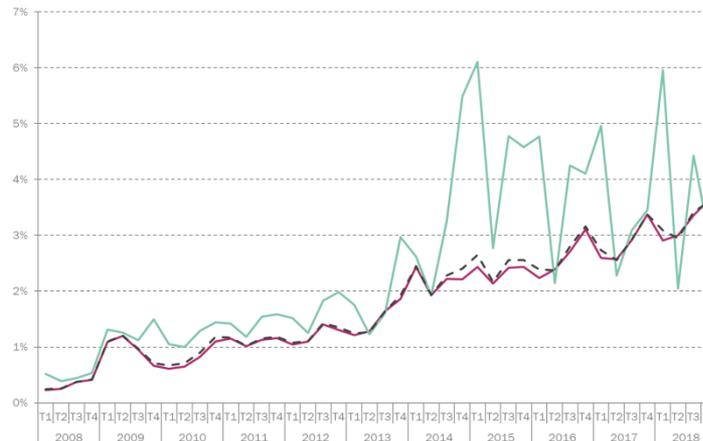
Marché du gaz : une concurrence encore insuffisante à l'approche de l'extinction du TRV

Un marché plus ouvert

Sur 10,7 millions de ménages , 4,3 (soit 41%) sont encore au TRV gaz qui doit disparaître d'ici 2023

Un taux de changement de fournisseur qui reste faible

Depuis GMCE, le taux de changement à été multiplié par 2 mais ne dépasse pas les 4%.



Marché de l'énergie :

Des droits peu connus et souvent bafoués

Connaissance du marché : 1 Français sur 3 encore dans l'ignorance

- 66% connaissent le droit au changement
- 62% la marche à suivre

Une recrudescence des litiges « énergie »:

- Rapport 2018 du MNE: + 20% de litiges en 2017
- Toujours plus de démarchage agressif
- Toujours autant de clauses abusives

L'opportunité d'une campagne énergie (gaz/électricité) :

Campagne sur l'électricité :

- **Réduire la facture** des ménages
- **Sécuriser la facture** avec un prix fixe (protecteur vis-à-vis des fortes hausses probables du TRV)
- Promouvoir **les énergies renouvelables** avec la reconduction du lot « soutien petits producteurs »

Campagne sur le gaz :

- **Sécuriser la facture** des ménages grâce à tarif fixe et préparer l'extinction du tarif réglementé de vente

Dans les deux cas:

Améliorer la connaissance des marchés de l'électricité et du gaz afin de faire jouer la concurrence

Renforcer la sécurité juridique (contrat élaboré par nos soins, accompagnement durant les réclamations) au profit des consommateurs

Dynamiser la concurrence dans les ELD (Strasbourg, Metz, Grenoble)

Modalités de la campagne

- Comme pour les précédentes, **3 temps**:
 - inscription (fin mai – début septembre),
 - enchères (début septembre),
 - souscription (jusqu'à novembre), avant l'hiver
- **3 lots** : gaz et électricité classiques (prix fixes 2 ans), lot « petits producteurs (prix fixe 1 an, capé à 50 000 souscripteurs)
- Un cahier des charges prévoyant toujours un **contrat sûr** (avec des clauses types) et **l'accompagnement de l'UFC-Que Choisir** dans le parcours réclamation comme prérequis pour participer à l'enchère
- Un cahier des charges prévoyant une **meilleure maîtrise de la consommation énergétique** (gestes concrets, diagnostic personnalisé pour les souscripteurs)
- **participation aux frais** avec un avantage pour les membres (participation réduite pour les adhérents/abonnés) et une réduction en cas de souscription aux deux offres (gaz/électricité)